

Fabrication de peignes en corne

Rareté élevée

Absence de diplôme ou certification

Absence de formation

Faible nombre de détenteurs

Matériau d'origine animale (hors cuir)

[Accessoires de mode](#)

Issu de la tabletterie, la fabrication de peignes consiste à transformer des cornes de bovins ou d'ovins en objets de toilette durables et raffinés. Le peignier met en forme, réalise les dents et polit la corne afin de créer des peignes uniques.

Description du savoir-faire

Historique

Au Moyen-Âge et à la Renaissance, le peigne est principalement fabriqué en bois de buis. Puis au XIXe siècle l'utilisation de la corne se développe, avec plusieurs centres de production notamment Ézy-sur-Eure en Normandie ; ainsi qu'en Occitanie et en Auvergne. D'abord réalisée manuellement, la fabrication se mécanise au cours du siècle.

Au début du XXe siècle, la production est marquée par un déclin, à l'exception de l'Ariège, dont la vallée de l'Hers regroupe encore 35 usines en 1930. Néanmoins cette activité décline également sous l'effet de la concurrence croissante des peignes en matière synthétique (celluloïd d'abord puis bakélite, galalithe...), dont la production s'accélère avec l'invention des presses à injecter dans les années 1930.

Sources :

La fabrique de peignes de toilette en corne naturelle en pays d'Olmes, Mathilde Lamothe, dossier thématique

<https://inventaire.patrimoines.laregion.fr/dossier/IA09005120>

Fiche d'inventaire au patrimoine culturel immatériel, *La fabrication de peignes de toilette en corne naturelle en Pays d'Olmes (Ariège)*, <https://www.pci-lab.fr/fiche-d-inventaire/fiche/359-la-fabrication-de-peignes-de-toilette-en-corne-naturelle-en-pays-dolmes-ariege>

Activité

La réalisation d'objets raffinés selon les savoir-faire de la tabletterie requiert un savoir-faire pointu. La plupart des techniques de tabletterie a ainsi abouti à la spécialisation des artisans selon le type d'objets réalisés et souvent selon la matière dont ils sont constitués et dont le maniement est très spécifique. C'est ainsi que l'artisan expert dans le façonnage de la corne s'est-il progressivement spécialisé et est appelé « cornier ».

L'utilisation de la corne pour la fabrication des peignes a également abouti à une spécialisation encore plus fine : celle de « peignier » ou fabricant de peignes.

Matériaux

Traditionnellement d'origine française, la corne utilisée par le cornier provient désormais de bœufs australiens, irlandais, sud-américains ou sud-africains dont la qualité est meilleure. La corne ni trop tendre, ni trop friable doit en effet provenir d'animaux âgés de trois à cinq ans, ce que ne permet pas l'élevage intensif français. La partie centrale ou "biscage" de forme conique et creuse sert à fabriquer les peignes.

Le peignier peut également réaliser des peignes en buis, mais cette tradition a été remplacée progressivement par l'utilisation exclusive de la corne pour la production

artisanale.

Techniques

Le travail débute par la sélection et la préparation de « bâtons » de corne. Le peignier façonne d'abord la forme générale du peigne, puis réalise le carrage, opération de meulage qui lui donne sa forme définitive : arrondie d'un côté ; fine et parfaitement rectiligne de l'autre, à l'emplacement des futures dents. Il façonne ensuite le biseau qui permettra aux dents de pénétrer dans la chevelure.

La découpe des dents est effectuée à l'aide d'une machine spécifique appelée « estadeuse » : le grossage (découpe des grosses dents) et le stadage (découpe des petites).

Enfin le « planetage » à la meule enlève les aspérités, les grosses dents subissent un « perlage » à la meule émeri (évidage et appointage) et les petites un « appointage ».

Le « baguettage » consiste quant à lui à tracer à la meule un sillon pour amincir le dos du peigne. Puis le ponçage est réalisé dans un bain d'eau et de pierre ponce avec un tampon de drap ou de flanelle et enfin le polissage à la meule apporte la touche finale.

Ces interventions successives exigent une grande précision afin d'obtenir un peigne à la fois solide, confortable et parfaitement lisse.

Le peignier réalise également sur le même principe des peignes plus petits dans la « gorge » dont la matière utilisable se trouve en plus petite quantité.

Chaque pièce met en valeur les qualités naturelles de la corne, dont les nuances de couleur et les motifs varient d'un objet à l'autre. La maîtrise de cette matière organique requiert une connaissance approfondie de ses propriétés.

Environnement économique

En France, moins de cinq ateliers maintiendraient la fabrication de peignes en corne naturelle.

Les peigniers proposent leur production en direct ou par l'intermédiaire de boutiques spécialisées, pharmacies, salons de coiffure ou parfumeries... Grâce à la vague "bio", le peigne en corne naturelle bénéficie d'un regain d'intérêt auprès du grand public qui peut s'offrir cet objet fait main pour une quinzaine d'euros seulement.

Depuis 2019, la fabrication de peignes en corne naturelle en Ariège est inscrite à l'inventaire français du patrimoine culturel immatériel.

L'approvisionnement en matière première peut également être problématique lors de l'utilisation de cornes protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) appelée également « Convention de Washington ». Cependant la corne communément utilisée (bovins et ovins) provient des abattoirs et est à ce titre utilisable sans restriction. La liste des cornes interdites est mise à disposition en ligne par le site de la CITES.

Formation

Il n'y a aucune formation pour ce savoir-faire. Certaines techniques peuvent être abordées dans les domaines spécifiques tels que coutellerie ou tournerie.